

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 27 juillet 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017, Phase 1, Étape B-Tarif GNR provisoire.
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir
**Commentaires du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM sur le calendrier d'audience
en vue de statuer sur un tarif GNR provisoire à compter du 1^{er} octobre 2020.**

Chère Consœur,

En réponse à la [lettre A-0137](#) de la Régie proposant deux options de calendrier pour la fixation d'un tarif GNR provisoire, le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM informe la Régie que, vu le conflit d'horaire avec le dossier R-4110-2019, il préfère **l'option 1 (audience les 30 septembre 2020 et 1^{er} octobre 2020)** en autant qu'avant le 1^{er} octobre 2020, l'actuel tarif y soit prolongé de façon provisoire jusqu'à la décision fixant le nouveau tarif provisoire qui émanera de cette audience, rétroactivement au 1^{er} octobre 2020. Nous encouragerons par ailleurs une décision qui surviendrait le plus rapidement possible après le 1^{er} octobre 2020 afin de réduire ce délai de rétroactivité.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies
Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).